

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).  
Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

*Archevêché de Québec, 1er août 1914.*

*Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.*

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### **Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.**

*« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.*

*« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.*

*« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »*

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **“ LINABESTOS ”**

est la seule planche murale

### ENTIÈREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

### COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

---

---

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

**CIERGES ET VINS DE MESSE**  
**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.

LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DEPY, 21-23, NOTRE-DAME EST,**  
MONTREAL.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

Nous venons de recevoir une consignation d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Via, Marseille.

Bureau: 82 rue St-Pierre

Téléphone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIFR  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

**LORENZO AUGER**

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

**JOS.-P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de vitrures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

---

# JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



**72-78, Cote d'Abraham, Québec.**

---

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

---

**— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.**

---

## **LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU**

**60, RUE ST-JEAN, QUÉBEC.**

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus - - - - - 1,663,900.24

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DE CONTROLE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'Or

POUR LE CLERGE ET LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES



ORNEMENTS D'ÉGLISES, VASES SACRÉS  
COUTELLERIE, ARGENTERIE DE TABLE, ETC.  
REPARÉS ET REPLAQUÉS A NEUF.  
PLACAGE DE MËL NUS, OBJETS, MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

PLACAGE EN NICKEL ET REPARATIONS GÉNÉRALES.  
Spécialité : VERNISSAGE A L'OR (VERNIS FRANÇAIS.)

Vu notre longue expérience en ce genre de travail et le fait que notre usine est la plus considérable du Canada avec notre outillage et nos procédés perfectionnés, nous pouvons faire notre travail à des prix qui ne souffrent pas de CONCURRENTENCE,

SATISFACTION GARANTIE

## LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

A. GIROUX, Gérant. - - 57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

### SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 481. — *Les Quarante-Heures*, 481.

**Partie officielle** : Nomination ecclésiastique, 482.

**Partie non officielle** : **CAUSERIE DE LA SEMAINE** : Le pape et la guerre, 482.—**LITURGIE ET DISCIPLINE** : Exposition du Saint-Sacrement, 485 ; **CHRONIQUE DIOCÉSAINE**, 486.—**REVUE DU MONDE CATHOLIQUE** : Rome, 487 ; France, 487 ; — Autriche, 489 ; — Angleterre, 489 ; — Grèce, 490 ; **VARIÉTÉS** : 490.—**LES LIVRES** : 492.—

**Bulletin social** : **DOCTRINE**, Le devoir électoral ; 493 — **FAITS ET ŒUVRES** : Contre le cinéma démoralisateur, 495.

---

---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

---

**Dimanche, 16 avril.** — Des Rameaux.  
**Lundi, 17.** — De la fête.  
**Mardi, 18.** — De la fête.  
**Mercredi, 19.** — De la fête.  
**Jeudi, 20.** — Jeudi-Saint.  
**Vendredi, 21.** — Vendredi-Saint, fête légale.  
**Samedi, 22.** — Samedi-Saint.  
**Dimanche, 23.** — Pâques.

---

### QUARANTE-HEURES

---

**17 avril**, Couvent de Ste-Anne de la Pocatière.—**18**, Couvent de St-Damien.—**20**, Reposoir.—**22**, Couvent de St-Ferdinand.—**23**, Notre-Dame de la Garde.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

Par décision Son Eminence le Cardinal Archevêque:  
M. l'abbé Magloire DESTROISMAISONS, curé de Saint-Narcisse  
de Beurivage, a été nommé curé de Sainte-Croix de Lotbinière.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### LE PAPE ET LA GUERRE

Le courrier européen nous apporte le texte de la lettre adressée au Cardinal-vicaire de la Ville Eternelle par Sa Sainteté Benoît XV, au début du Carême.

Dans cette lettre remarquable le Saint Père rappelle qu'il n'aurait pu rester indifférent à l'effroyable conflit qui déchire l'Europe sans manquer aux devoirs de sa mission de paix et d'amour.

A plusieurs reprises, et dès le début de son pontificat il s'est efforcé par ses exhortations autant que par ses conseils d'amener les nations ennemies à *déposer les armes* et à *régler leurs dissensions d'une manière requise par la dignité humaine, moyennant une entente amicale.*

*Nous Nous sommes jeté, écrit le pasteur universel, Nous Nous sommes jeté, pour ainsi dire au milieu des peuples belligérants comme un père au milieu de ses fils en lutte; Nous les avons conjurés au nom de ce Dieu dont la justice et la charité sont infinies, de renoncer à leur dessein de destruction mutuelle, d'exposer une bonne fois avec clarté, d'une manière directe ou indirecte, les désirs de chacune des parties, et de tenir compte dans la mesure du juste et du possible des aspirations des peuples, acceptant au besoin, en faveur de l'équité et du bien commun des nations, les obligatoires et nécessaires sacrifices d'amour-propre et d'intérêts particuliers. Prenons bien.*

garde au sens et à la portée de cette phrase qui exprime la pensée même et qui résume en la réglant l'attitude du Saint-Siège dans la guerre actuelle.

Cette proposition, le Saint Père l'appelle *l'unique voie* pour résoudre le problème de la paix. Et bien que les nations en guerre n'en aient pas tenu compte autant qu'il l'aurait souhaité, il ne peut ni ne doit se taire; le pourrait-il, lui, le pasteur de tous les peuples chrétiens, quand se commet sous ses yeux *le suicide de l'Europe civilisée?*

Le mal est assez grand, assez cruel et assez désastreux pour que nous ne négligions aucun moyen qui puisse contribuer à atteindre au but tant désiré de la paix succédant à la guerre.

Faisons monter vers le ciel des prières ardentes, d'incessantes prières et intercédons pour les nations châtiées; multiplions les petits sacrifices, les mortifications volontaires, le jeûne et l'aumône et diminuons d'autant la somme des satisfactions que le bon Dieu demande aux peuples qu'il punit.

Les fidèles des pays, neutres, en vertu de la charité surnaturelle qui doit unir les fils du même Père céleste se feront un devoir de s'associer à ces œuvres de chrétienne piété dont le Saint Père recommande de nouveau et avec instance la pratique.

Telle est la substance de la Lettre de Sa Sainteté Benoît XV à Son Eminence le Cardinal Pompili.

Qu'on nous permette maintenant de résumer pour l'utilité de ceux de nos lecteurs qui entendent dire que l'action du Pape est nulle, qu'il se borne à faire entendre des théories dont personne ne tient compte et que, depuis le commencement de la guerre, en somme, l'Evêque de Rome a fait bien peu de choses, les travaux qu'il a menés à bonne fin :

C'est tout le contraire qui est vrai.

Le Saint Père a parlé, il a écrit; c'était son devoir à lui, le gardien de la vérité, de rappeler au monde qui les oubliait les principes de la justice et de la charité; mais il n'a pas seulement parlé, il ne s'est pas contenté d'écrire, il a agi.

Ce qu'il a fait, il l'a fait sans bruit, par voix diplomatique, en usant de son seul prestige moral, auprès des grandes puissances de la terre.

Ne pouvant mettre un terme à la guerre, il s'est donné pour mission d'en adoucir les maux terribles dans la mesure de son pouvoir. Et voyez ses succès :

Sur ses instances les puissances belligérantes échangent les prisonniers désormais impropres à la guerre; la même faveur est ensuite obtenue pour les internés civils que leur âge ou leur sexe empêchent de servir dans les armées; un décret pontifical prescrit l'assistance spirituelle et même matérielle dont les prisonniers de guerre devront être l'objet de la part des prêtres chargés du soin de leurs âmes; une intervention opportune soustrait les mêmes prisonniers au travail du dimanche afin qu'ils puissent se reposer et sanctifier le jour du Seigneur; grâce à son initiative plusieurs centres d'informations sont créés pour faciliter aux familles inquiètes la recherche de leurs membres disparus; chose plus remarquable encore, il réussit à faire évacuer en Suisse, pays neutre, les prisonniers malades dont le séjour dans les camps compromet la guérison; et ce n'est pas tout; il est intervenu en faveur des Arméniens massacrés, il a prodigué ses aumônes, il a même arraché à la mort de pauvres victimes qu'une rigueur impitoyable allait faire mourir.

Que faudrait-il de plus ?

Quel est le chef d'un pays neutre qui en ait fait autant ?

Quel est l'homme vers qui plus souvent, depuis le 3 août 1914, les yeux se soient tournés et les bras se soient tendus ?

Et pourtant le Pape est un roi sans royaume, un roi pauvre et dépouillé, un roi à qui les puissances de la terre ont refusé de siéger au conseil des nations.

Mais en revanche, le Pape a la plus grande puissance morale, le plus beau royaume, et la meilleure politique qu'il y ait au monde.

La guerre actuelle aura contribué à mettre cette vérité en lumière, elle montrera une fois de plus, selon la remarque des observateurs impartiaux et sages, qu'il est souverainement impolitique de vouloir se passer du Pape.

V. G.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

## EXPOSITIONS DU SAINT SACREMENT

Q.—Est-il convenable de donner la bénédiction du Saint Sacrement après la grand'messe le dimanche, à la place des vêpres qui autrefois se chantaient immédiatement après la grand'messe et qui maintenant sont renvoyées à l'après-midi ou au soir ?

2o Que faut-il penser de la coutume qui s'introduit quelque part de chanter les vêpres pendant l'heure d'adoration solennelle ?

3o Est-il permis de faire le premier dimanche du mois la procession du Rosaire, lorsque le Saint Sacrement est exposé solennellement ?

R.—Avant de répondre à ces trois questions, il est important de poser comme principe qu'aucune exposition du Saint Sacrement avec l'ostensoir, par la volonté expresse du Saint-Siège, ne peut se faire sans la permission de l'Ordinaire, à qui est confié le soin de s'assurer que tout se fera avec la décence convenable. C'est à cette condition seulement qu'un usage quelconque touchant cette matière peut s'introduire légitimement et avoir chance de vivre. Si un curé trouve l'usage établi, il doit, dans le cas où il y a eu approbation de l'Ordinaire, se garder d'y toucher; car il faut éviter tout ce qui peut faire croire aux fidèles que la religion change et que les cérémonies de l'Eglise s'adaptent aux goûts de chaque recteur de paroisse.

1o Nous ne connaissons ni rubriques ni décrets qui défendent de donner le salut du Saint Sacrement après la grand'messe du dimanche, s'il y a eu autorisation de l'Ordinaire. Il y a même un décret du 27 mai 1911, qui règle comment la bénédiction du Saint Sacrement doit se donner après la messe.—Seulement il est bon de se mettre en garde contre certains inconvénients qui peuvent en résulter: rallonger l'office et le rendre à charge aux gens pressés, mettre les fidèles sous l'impression qu'il manque quelque chose au saint sacrifice de la messe, etc.—Quand Léon XIII prescrivit la récitation du Rosaire pendant le mois d'octobre, il permit aux curés de faire cet exercice soit le matin pendant la messe, soit le soir pendant l'exposition du Saint Sacrement.

2o Du moment qu'un curé est autorisé à faire une heure d'adoration en présence du Saint Sacrement exposé, rien ne s'oppose absolument à ce que les vêpres soient chantées pendant cette heure, pourvu que les règles à garder au chœur pendant l'Exposition soient observées.—Est-il à propos d'introduire de sa propre

autorité cet usage? Nous ne le pensons pas.—Il y a une tendance à accumuler pendant ces heures d'adoration divers exercices dont quelques-uns parfois ne s'adressent pas suffisamment à la Sainte Eucharistie. Avouons toutefois que la discipline de l'Eglise sur ce point est en frais d'évoluer considérablement. Il faut aussi savoir distinguer entre l'Adoration perpétuelle des Quarante-Heures, dont la fin est de concentrer sur Jésus-Hostie toute l'attention et la dévotion des fidèles, pour l'adorer, sans que les choses les plus saintes ne viennent détourner tant soit peu leur esprit du trône où Il réside,—et les expositions qui ont moins pour but direct de faire adorer Notre-Seigneur que de donner plus d'éclat à une solennité ou de favoriser la piété des fidèles envers son Divin Cœur, comme au premier vendredi du mois.

3o Il n'est pas permis et il est inconvenant de faire des processions en l'honneur de la Sainte Vierge, pendant que le Saint Sacrement est exposé. Même dans ces expositions qui n'ont pas pour but direct de faire adorer Notre-Seigneur, comme il paraîtrait étrange aux fidèles de voir les chantes et les enfants de chœur désertir à ce moment le sanctuaire!—C'est le sentiment de *l'Ami du Clergé*, sur des cas analogues. A plusieurs reprises il a condamné la coutume de faire la renovation des promesses du baptême à la première communion en présence du Saint Sacrement exposé, à cause des allées et venues des enfants.

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Retraite universitaire.** La retraite pascale, qui se fait chaque année dans la chapelle du Séminaire, est commencée depuis lundi, 10 avril, pour se terminer le dimanche des Rameaux. Cette retraite est particulièrement destinée aux professeurs, aux élèves actuels, aux anciens élèves de l'Université et à nos concitoyens des classes dirigeantes.

Elle est prêchée cette année, par M. l'abbé Alfred Langlois, professeur à la Faculté de Théologie à l'Université Laval de Québec.

**Prise d'habit.** Mardi, le 4 avril, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, M. le chanoine Gagné, visiteur des communautés cloîtrées, a présidé la prise d'habit de Mlle Yvonne Daigle, de Saint-Basile de Madawaska, en religion, sœur Marie de l'Assomption.

**Malades.** Le nouveau curé de Sainte-Croix, M. l'abbé Gustave Rémillard vient de donner sa démission. Son mauvais état de santé l'oblige de prendre un repos complet.

M. l'abbé Louis Carrier, curé de Pintendre, est à l'Hôtel-Dieu de Québec, depuis quelques jours, souffrant d'une maladie assez grave.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

**M. Asquith au Vatican.**—M. Asquith, premier ministre de la Grande-Bretagne, a été reçu en audience par le Pape Benoît XV, qui s'est entretenu pendant une demi-heure, seul, avec l'homme d'Etat anglais, dans la bibliothèque du Vatican.

M. Asquith s'est rendu au Vatican accompagné du ministre d'Angleterre auprès du Saint-Siège, M. Howard. Quand il est entré, la garde suisse lui a rendu les honneurs. Il a été reçu au pied du grand escalier par le grand maître des cérémonies.

Le Pape Benoît XV a reçu M. Asquith à l'entrée de la bibliothèque vaticane, où le premier ministre baisa l'anneau du pontife. Depuis que l'Angleterre s'est séparée de Rome au XVI siècle, c'est la première fois qu'un premier ministre anglais rend officiellement visite au Pape.

D'une manière indirecte, M. Asquith a donné par le fait de sa visite au Vatican, une bonne leçon à M. Briand, qui, lors de son passage à Rome, a ignoré l'existence du Vatican.

**Le monument de Pie X.**—La commission cardinalice nommée par S. S. Benoît XV pour faire élever un monument à Pie X en a choisi l'emplacement. Il s'élèvera dans la basilique de Saint-Pierre, en face du monument d'Innocent VIII, là où jusqu'ici on déposait provisoirement le cercueil des papes.

Le tombeau provisoire des papes a été transféré dans la chapelle de la Présentation, qui se trouve dans la nef gauche de la basilique.

FRANCE

**Nouvel archevêque de Rouen.**—S. G. Mgr Dubois a été transféré par le Pape du siège archiépiscopal de Bourges à celui de Rouen. Il y succède à S. G. Mgr Fuzet, décédé dernièrement.

Né le 1er septembre 1856, à Saint-Calais (Sarthe), il fit ses études au Petit Séminaire de Précigné et au Grand Séminaire du Mans. Après son ordination il devint successivement vicaire à Bruton, au Lude, à La Couture, curé de Saint-Benoît et chanoine honoraire en 1895. En 1898, Mgr de Bonfils choisit Mgr Dubois comme vicaire général. Le 2 juillet 1901, il était sacré au Mans, par Mgr de Bonfils, évêque de Verdun, où il succédait à Mgr Pagis, démissionnaire. Il était alors le plus jeune évêque de France. Le 30 novembre 1909, il était promu à l'archevêché de Bourges.

**Procès-verbal et tyranneau.**—Parce que, après la Confirmation, les enfants de Valence-d'Agen, comme cela se fait partout en France, ont reconduit S. G. Mgr Marty de l'église au presbytère, le maire a fait dresser procès-verbal à l'évêque pour "délit de procession".

Détail piquant: Mgr Marty avait fait à Valence, le 11 juin 1914, ce qu'il fit le 21 février 1916. Le 11 juin 1914, M. le maire assistait à la cérémonie. Il laissa faire et ses agents demeurèrent chez eux. C'est qu'il y avait, ce jour-là, parmi les confirmands, le neveu de M. le maire! Il n'y avait pas de neveu de M. le maire le 21 février 1916. Et alors plus de liberté pour les autres enfants de Valence-d'Agen.

Voilà bien l'esprit des tyranneaux municipaux.

**Projets de haine.**—Les socialistes et la fine fleur des radicaux du Parlement français, au lieu, pour beaucoup d'entre eux, d'être à leur poste au front, ont déposé un projet de loi d'exception contre le clergé. Ils demandent qu'on modifie la loi de 1889 et celles des 21 mars 1903 et 9 décembre 1905, pour changer l'affectation des prêtres mobilisés sous le régime de la loi de 1889.

Pour eux, qui profitent des immunités que leur donne leur titre de députés pour rester embusqués loin du front et dire des bêtises, il s'agirait, en pleine guerre, d'accomplir un acte de haine contre 12,000 prêtres employés de par la loi dans les hôpitaux. On veut les faire tuer au front et, en les enlevant des hôpitaux où on les remplacerait par des bons voteurs radicaux-socialistes qui ne connaîtraient rien de leur besogne, on les empêcherait d'accomplir leur ministère auprès des blessés et des mourants et de sauver une foule d'âmes.

En outre, en dépit de ce qu'ils affirment, il n'y a pas 12,500 prêtres "embusqués à l'arrière", car un très grand nombre d'entre eux sont brancardiers sur le front, exposés à tous les dangers que n'osent pas affronter ceux qui les calomnient.

**Contre l'âme des orphelins.**—De ce temps-ci se présente la question des orphelins de guerre et de leurs tuteurs. Au lieu de laisser les conseils de famille désigner les tuteurs, comme cela se fait toujours, voilà que l'Etat s'arroge le droit de les nommer. Et les préfets, de la sorte, vont pouvoir jeter dans un milieu anti-religieux, dans des écoles anti-religieuses, les enfants de bons catholiques morts au front pour leur pays. C'est monstrueux.

**Encore une machine de guerre.**—Une nouvelle machine de guerre dirigée contre l'âme des enfants à l'école, c'est la création décidée par le Ministère de l'Instruction publique de bibliothèques scolaires dans toutes les écoles publiques, bibliothèques où le choix des livres sera fait, hors du contrôle des parents par l'instituteur et le délégué gouvernemental, et grâce auxquelles les parents ne pourront aucunement contrôler les lectures de leurs enfants.

Les instituteurs de l'Etat pourront ainsi empoisonner à leur aise l'âme des enfants et y jeter la perversion morale avec la perversion intellectuelle, car ces bibliothèques seront des bibliothèques antireligieuses.



**De l'impartialité!**—On veut parquer tous les curés au front, mais on parle d'en retirer tous les instituteurs, tous les professeurs des écoles de l'Etat: et il est entendu que les instituteurs, que les professeurs des écoles et des collèges catholiques restent au feu. On appelle cela de l'impartialité. Et c'est ainsi que, outre le fait qu'on a pris grand nombre de ces établissements pour en faire des hôpitaux, on bat en brèche l'école catholique.

**Contre l'école catholique.**—En certaines régions, dans l'Ouest, on en est rendu, à menacer les blessés et mutilés de la guerre de leur faire enlever leur pension s'ils envoient leurs enfants à l'école catholique. Ailleurs on prétend imposer aux familles réfugiées des départements envahis l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école laïque, c'est-à-dire antireligieuse; et quand il s'agit d'enfants dont les parents ne sont plus là, on veut forcer les familles qui les hébergent à les envoyer à une école laïque, alors même qu'une lettre formelle des parents les désigne pour l'école catholique.

#### AUTRICHE

**Nouvel archevêque.**—Le prince archevêque de Prague, Mgr Skrbinsky, a été élu archevêque d'Olmütz.

**Les aumôniers militaires.**—L'aumônier en chef de l'armée autrichienne du front italien, S. G. Mgr Bjelik, vient d'adresser aux aumôniers placés sous ses ordres une lettre circulaire de remerciements et d'encouragements. Il les félicite de leur dévouement aux soldats, de leur abnégation et de leur mépris de la mort. L'évêque rend un hommage particulier aux prêtres qui vivent au milieu des troupes dans les montagnes et qui sont astreints à des voyages périlleux pour aller porter les secours de la religion aux postes militaires. Il exprime également son admiration au clergé de Goritz qui continue son ministère sous les obus, dans les ruines de la ville.

#### ANGLETERRE

**Mandements pour le Carême.**—La plupart des archevêques et évêques de la Grande-Bretagne ont parlé de la guerre dans leurs mandements pour le Carême. Elle leur a inspiré des pensées d'une grande élévation. La plupart d'entre eux ont parlé de la doctrine de l'expiation. Et il ne s'est trouvé nulle part d'antycléricaux forcenés pour les traduire de ce chef devant les tribunaux, comme cela s'est produit en France à l'égard de prêtres qui ont prêché ce dogme.

“Toutefois, écrit le correspondant de *La Croix* de Paris, je dois reconnaître que nos expiations en ce qui touche les austérités du Carême sont réduites à la plus simple expression. Dans le diocèse de Westminster, en dehors du mercredi des Cendres et du Vendredi-Saint, les trente-huit autres jours de la sainte quarantaine ressembleront à tous les jours de l'année.

GRECE

**La religion au front.**—“L'union sacrée”, dont les anticléricaux parlent tant en France et qu'ils savent pratiquer si peu, aurait besoin d'exister autrement qu'en théorie et en belles phrases, là-bas aussi, sur le front de Salonique, dans les rangs de l'armée française.

*La Croix* de Paris, dit que d'après bien des lettres reçues, il “s'élève une plainte générale sur les obstacles non nécessaires que les soldats rencontrent pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux”.

## VARIÉTÉS

## LE PREMIER SACRIFICE

Le facteur s'éloignait de son pas cadencé, il disparaissait déjà au tournant d'une rue que, sur le pas de la porte, le petit abbé tournait encore entre ses doigts une feuille grisâtre sur laquelle se détachaient quelques mots, une date : “ Infanterie coloniale. Lyon, 18 décembre 1914. ” Cette feuille n'était autre chose que son ordre d'appel sous les drapeaux.

Une angoisse torturait son âme : Encore une semaine et il faudrait partir, mais ce n'était pas la pensée de ce départ qui l'effrayait, c'était seulement celle que son père, malade sans espoir à cette heure, expirerait peut-être sans qu'il fut auprès de lui pour lui fermer les yeux. Une larme vint mouiller sa paupière, il l'essuya très vite, se fit une âme vaillante, et courut reprendre sa faction au chevet du cher mourant.

“ Le facteur vient de passer, n'est-ce pas ; qu'a-t-il apporté ? interrogeait ce dernier d'une voix angoissée, déjà haletante.

— Oh ! rien, père, les journaux du matin et seulement un imprimé.

— Pas davantage !... Le malade laissa retomber sur l'oreiller sa tête amaigrie et, lassés sans doute, ses yeux se refermèrent.

Reposait-il ? échappait-il un instant à la cruelle souffrance qui le brisait ? L'abbé, le futur soldat de vingt ans, voulut le croire. Il profita de ce repos pour se jeter à genoux, tout près du lit, et pour adresser au Ciel une prière fervente : “ Mon Dieu, si je dois partir, donnez-lui la consolation d'expirer dans mes bras...

“ Faites, ô mon Dieu que je voie mourir mon père !... ”

Les yeux du malade s'étaient rouverts, sa main cherchait la tête de son fils pour l'attirer à lui.

— Approche-toi davantage... plus près encore... il faut que je te parle... Te souviens-tu, il y a trois ans, tu me dis un jour : “ Père je veux être prêtre ”. Ta décision m'accabla. De tous mes enfants, ta sœur et toi seulement m'étiez restés ; je te voyais beau, loyal, vaillant, et bien des fois je m'étais dit : “ Mon fils sera digne de transmettre sans tache, à de nouvelles générations, notre vieux nom français... Je raisonnais humainement... J'avais compté sans l'appel de Dieu : à cet appel, pour ma part je ne sus pas répondre... Je résistai... Ta vocation l'emporta, et malgré ma résistance les portes du Séminaire s'ouvrirent pour toi. Blessé, me semblait-il, dans mon autorité paternelle, pendant deux ans, je te tins éloigné de la maison... et j'étais chrétien cependant !... La guerre vint. La maladie m'atteignit, j'ouvris alors les yeux à la lumière de l'éternité qui s'approchait, je compris la vanité des choses de la terre. Je te rappelai... Tu n'attendais qu'un signe, et bientôt tu fus auprès de moi. Je vais mourir... ne secoue pas la tête, je le sens, vois-tu... en moi le remords se réveille. Toi, tu vas partir vers ton devoir, car la patrie t'appelle... tu seras prêtre un jour... je le désire maintenant de toutes mes forces, car il me semble que pour payer mon aveuglement, mon âme aura besoin de ta première messe, de ton premier sacrifice... Mais tu n'as pas vingt ans, et qu'il sera long pour moi d'attendre cette heure !... ”

L'abbé, étrangement troublé essayait de chasser cette crainte.

“ Père, ayez confiance, dit-il, pour payer un instant d'aveuglement de longues souffrances ne sont pas nécessaires ; d'ailleurs vous souffrez tant maintenant ! ”

Mais les yeux du père s'étaient refermés, sa respiration s'était faite un peu plus haletante, il n'écoutait plus... Quelques jours plus tard il expirait doucement, murmurant encore : “ Ton premier sacrifice, ” tandis que l'abbé penché vers lui, offrait le crucifix à ses derniers embrassements.

Les jours passaient. La tombe à peine refermée, le jeune homme était parti. A la caserne, ses compagnons d'armée l'entouraient, non seulement d'affection, mais de vénération aussi, tant ils subissaient le charme de son âme rayonnante. Vint avril. Sur sa manche, il posa tout heureux les galons de caporal, puis, presque fiévreusement, il attendit l'heure du départ vers le front de bataille. Cette heure sonna un matin de mai... On partirait dans la nuit, lui dit-on.

Profitant des quelques heures de liberté qui lui restaient il gravit une dernière fois la colline de Fourvière pour y recevoir son Dieu. Que se passa-t-il alors ? Un mystérieux accord s'était sans doute fait entre le Dieu des armées et le petit soldat car le visage de ce dernier était radieux lorsqu'il releva la tête, et ce même jour il écrivait à ceux qui lui restaient, là-bas, dans la maison natale : “ Et maintenant, je pars joyeux ”...

8 mai. — Depuis la veille au soir il était dans ces bois de l'Argonne dont les obus, depuis des mois, fouillaient le mystère, et ce matin, le front collé contre un créneau, il admirait l'aube naissante tout en songeant : 8 mai. . . à pareille date, il y avait bien des années, Jeanne d'Arc délivrait Orléans. 8 mai, chez lui, à cette date, à chaque printemps nouveau, on fêtait son anniversaire. Qu'allait-il fêter aujourd'hui ?

“ Une escouade pour reconnaître en patrouille le coin du bois, là-bas à droite, demandait un chef.

Présent, mon capitaine.

— Mais vous n'êtes là que d'hier.

— Qu'importe, un bleu sait être brave.

— Alors ça va. . . bonne chance ! ” ajouta l'officier en lui serrant la main.

L'Abbé partit. Ses hommes rampaient, lui dédaignant ces précautions marchait la tête haute. La mission terminée, il regagna son poste. Déjà ses compagnons, avaient repris leur place dans la tranchée, lui, encore à demi dressé sur le remblai, débouclait avec calme la courroie de son sac, quand une balle ennemie le frappa en plein front. Il battit des bras et tomba sans un cri.

A la France le petit soldat avait donné sa vie ! à Dieu, le prêtre de demain avait offert son premier, son grand sacrifice, et tandis qu'il expirait, avec son âme si pure, l'âme de son père prenait, sans doute, le chemin du Ciel.

Jean d'YAN.

### LES LIVRES

VICTOR BUCAILLE, *Les Catholiques Italiens et la guerre européenne*. Paris (P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Vol. in-12. Prix: 0.50 franc.

Dans cette brochure l'auteur, qui est vice-président de l'Association catholique de la jeunesse Française, étudie avec beaucoup de finesse, et analyse avec sagacité l'état d'âme des catholiques transalpins. Ayant vécu au milieu d'eux les heures difficiles de mai, il apporte un témoignage précieux sur la façon dont les catholiques d'Italie envisagèrent leur participation au conflit. M. Bucaille posa alors les jalons d'une entente entre les catholiques de France et d'Italie, qu'encouragea de son aide bienveillante le cardinal Amette. Tous ceux qui désirent ce rapprochement, tous ceux qui s'y intéressent, doivent connaître cette brochure qui n'est pas seulement une étude, mais un acte,

su  
pe  
me  
ch  
éta  
lor  
me  
l'É  
le  
me  
cul  
de  
ou  
poi  
et  
lui-  
côt  
chi  
con  
inst  
tes  
ver  
faç  
de l  
sac  
L  
vot  
tent  
la l  
léga

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LE DEVOIR ELECTORAL.

Comme on le sait, le Rév. P. Lamanche, O. P. vient de publier, sur l'important sujet du devoir électoral, deux opuscules on ne peut plus opportuns.

L'un a pour titre : *Le devoir électoral* et l'autre ; *Petit Catéchisme électoral*.

C'est la même matière qui est contenue dans les deux brochures ; elles diffèrent seulement par le mode d'exposition, l'un étant tout scolastique, l'autre catéchistique.

Nous nous proposons d'y revenir ; pour aujourd'hui, nous voulons citer quelques passages de l'étude intitulée : *Le Devoir électoral*.

Nos lecteurs aimeront ces enseignements sûrs, exposés clairement et dans un langage soigné.

Tout d'abord, lisons cette page sur l'opportunité d'aborder l'étude des obligations du citoyen électeur :

Chez nous " tout le rouage administratif repose finalement sur le vote populaire. Agriculture, industrie, commerce, enseignement, morale publique, politique guerrière ou fiscale, liberté du culte, rapports de l'Eglise et de l'Etat, tout est confié aux mains de nos députés, ministres et sénateurs, lesquels sont en définitive ou de façon immédiate élus par le peuple. Or, l'électeur est responsable des actes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir et selon la part efficace qu'il prit à l'élection. Il n'édifie rien par lui-même dans la cité, mais il désigne l'architecte ; d'un autre côté, il n'attente à la bourse et à la vie de quiconque, mais il choisit le voleur et l'assassin. Et ce qui donne davantage à réfléchir, c'est que le vote du plus ignorant ou du plus malhonnête compte autant dans l'urne que celui du plus intègre ou du plus instruit. Cela revient à dire, selon une pensée célèbre de Montesquieu, que le système démocratique a pour base principale la vertu. Dès lors, instruire le peuple de ses devoirs électoraux et le façonner pour autant à la vertu civique, corollaire indispensable de la vertu privée, n'est-ce pas une tâche opportune et avant tout sacerdotale et religieuse ? "

Lisez encore ce résumé doctrinal concernant l'abstention du vote et cet exposé de la nécessité du vote consciencieux : "*L'abstention électoral* peut être considérée au double point de vue de la loi civile et du commandement divin. En l'absence d'un texte légal obligeant les citoyens de voter, ces derniers ont généralement

le droit de s'abstenir ; si le vote obligatoire existe, comme en Belgique, il oblige à la façon des lois pénales, et tout délinquant n'aurait qu'à subir la sanction prévue. Mais il advient fréquemment qu'un électeur, laissé à soi-même au point de vue strictement légal, se trouve lié par un commandement suprême de religion, de justice ou de charité, lorsque, par exemple, il est appelé à choisir entre deux candidats, l'un bon, l'autre mauvais, ou bien, lorsqu'une question grave devant faire l'objet d'une décision parlementaire, on prévoit déjà quelle sera l'attitude de chaque candidat, une fois élu. Dans ces circonstances, l'abstention efficace est considérée comme une faute grave. Que si l'on s'abstient en vertu d'une commune entente et qu'un mauvais candidat triomphe par ce procédé, chaque membre du groupe abstentionniste est efficacement responsable du résultat.

Si la nécessité du vote s'impose en de certaines circonstances, la nécessité du *vote consciencieux* s'impose toujours et ne souffre aucune exception. La conscience régit tous les actes du catholique et, à plus forte raison, les actes à répercussion sociale, comme l'élection aux charges politiques. Les bulletins de vote seront dépouillés une seconde fois au jour du jugement. Et ceux qui auront réussi à se façonner ici-bas deux consciences, l'une pour la vie publique et l'autre pour la vie privée, seront stupéfaits alors, de n'en plus rencontrer qu'une seule, et merveilleusement simple, érigée en témoin contre eux. On dit que ce dédoublement des consciences a lieu davantage au sein des démocraties encore jeunes, grisées par les conquêtes nouvelles, et insuffisamment averties de leurs devoirs et responsabilités. Mais comment expliquer que l'esprit chrétien et catholique ne fasse point contrepois ? A la faveur de l'argent ou de l'esprit de parti, on verra, chez nous, sortir vainqueurs des urnes les noms de candidats tout à fait indignes des fonctions politiques, ou manifestement inférieurs à la tâche. Des électeurs canadiens-français et catholiques nous ont offert cet étonnant spectacle, en des circonscriptions où ils dominaient par le nombre et l'influence. Quand ce n'était pas le blanc métal ou l'aveugle partisanerie qui opérait au fond des boîtes à scrutin, c'était un sentiment de niaise pitié, invariablement formulé de la sorte : *Il faut donner une chance à un pauvre homme !* Et le *pauvre homme*, en l'espèce, c'est le cabaleur désemparé qui, à force de nullité, de bassesse, de traîtrise et de corruption, a fini par soulever contre lui l'opinion des gens respectables. Aux approches du scrutin, je conseillerais volontiers à ceux-ci de le ménager sur les hustings et dans leurs écrits, autrement, "Jean Baptiste" prendra fait et cause en sa faveur : *J'calcule qu'y faut pas l'écraser !* Est-ce un Breton têtue, ou un Normand batailleur qui se réveille alors au fond de la vieille âme populaire, en toute autre occasion si probe et si clairvoyante ?

Après cela, il est facile de conclure que tout le monde trouve profit et plaisir à lire d'un bout à l'autre les brochures que le Rév. P. Lamanche vient d'écrire sur le devoir électoral.

## FAITS ET ŒUVRES

### CONTRE LE CINEMA DEMORALISATEUR

A sa réunion générale régulière du mois, le Comité paroissial de l'Action Sociale Catholique, à Notre-Dame du Chemin, avait l'avantage d'entendre et d'applaudir une causerie fort intéressante et très révélatrice, faite par l'un des membres les plus actifs et dévoués de ce comité, M. Chs-J. Magnan, au sujet de la plaie des cinémas ou vues animées, dont le fléau, à Québec, va sans cesse grandissant.

Justement ému et profondément alarmé par les constatations qu'on lui faisait toucher du doigt, le Comité décida, séance tenante et à l'unanimité, de porter sans retard ses doléances devant les autorités religieuses et civiles de notre cité, et de commencer tout de suite une vigoureuse réaction dans le développement de laquelle il espère obtenir le concours de tous les catholiques des diverses paroisses de Québec, contre un mal croissant, qui menace de pervertir notre jeunesse, de gangrener notre société.

Le vœu qu'on va lire, résumant et condensant les solides conclusions du conférencier, fut donc adopté d'emblée, par l'importante assemblée des citoyens catholiques du Belvédère, le dimanche 2 avril, sous les auspices du Comité paroissial A. S. C. en la paroisse de Notre-Dame du Chemin.

Soumises, comme il convenait, à la réunion plénière du Comité Central permanent de l'Action Sociale Catholique, le 4 avril, les revendications très légitimes du Comité paroissial de Notre-Dame du Chemin ont obtenu la pleine adhésion de ce corps important, et la promesse du plus entier concours pour en assurer le triomphe.

Nous devons donner le texte de cette délibération, marquée au coin d'une clairvoyance généreuse et d'un patriotique souci de nos meilleurs intérêts sociaux et moraux. Elle paraît bien devoir constituer le point de départ d'une campagne énergique et efficace contre un état de choses qui frise la démoralisation organisée.

Proposé par M. Amédée Denault, appuyé par M. J.-N. Gastonguay, qu'après l'exposé de faits documentés que vient de faire M. C.-J. Magnan, sur les *vues animées*, cette assemblée, conformément aux conclusions du conférencier, exprime le vœu que dans l'intérêt de la *morale*, de l'*éducation*, de l'*économie*, de l'*hygiène* et du *patriotisme*, le Conseil de ville de Québec, si bien disposé, d'ailleurs, soit instamment prié d'adopter un règlement sévère, concernant une surveillance plus efficace des théâtres de vues animées, qui, malheureusement, affichent presque chaque jour des scènes, entremêlées de vaudeville dévergondé, où le respect de la famille, la fidélité conjugale, la pudeur la plus élémentaire, les saines traditions sont méprisées, où le vol, la brutalité, le meurtre, sont donnés en pâture à des imaginations surexcitées par une tension nerveuse provoquée par le mouvement ininterrompu du cinéma :

2. Que dans l'intérêt de la santé publique, les séances consécutives, qui rendent impossible l'aération suffisante des salles de vues animées, soient défendues;

3. Que dans l'intérêt de la bonne éducation et de la santé de la jeunesse, aucun enfant ne soit admis, même avec les parents, dans une salle de vues animées;

4. Que par respect pour les catholiques qui forment la presque totalité de la population de Québec, les théâtres de vues animées soient obligés de fermer leurs portes les jours de fêtes d'obligation comme le dimanche;

5. Que dans l'intérêt de l'épargne populaire, indispensable au bien-être des familles, la ville prenne les mesures nécessaires pour limiter le nombre des théâtres de vues animées;

6. Enfin, que par respect pour la religion, il soit défendu par les autorités municipales à tout individu ou compagnie d'établir un théâtre de vues animées dans les environs d'une église ou chapelle.

L'assemblée exprime aussi le désir que le vœu ci-dessus soit communiqué aux autorités civiles et religieuses, et publié dans la presse.

*L'Action Catholique.*



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31  
mars 1916 - - - - - \$819,945.16

### L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1916.

| ANNÉES        | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|---------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| (31 déc) 1909 | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1911          | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1913          | 349      | 24,492                  | 47,957   | 428,745.81   |
| 1915          | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 31 mars 1916  | 468      | 32,623                  | 62,343   | 819,945.16   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ\*

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ann | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.05 | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73   | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41   | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05   | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.77   | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.42   | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30   | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37   | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70   | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38   | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47   | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04   | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17   | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93  | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6290.06   |
| 15  | 1135.38  | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1280.84  | 2461.84  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78  | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87  | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.05  | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35  | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91  | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                   |        |
|-------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00 | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA  
HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES PROVISIONS BISCUIITS  
LÉGUMES CONSERVES DE FRUITS  
FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

E

ante-

ILLES

) tous  
fants,  
UN

ide de  
nes :

0.00

15.83  
12.70  
10.97  
10.97  
3.06  
7.61  
4.99  
5.59  
9.80  
8.05  
0.77  
5.37  
1.31  
0.06  
5.10  
5.91  
3.00  
2.91  
3.15  
2.29  
1.90

LE

lata  
aux

ent  
des  
et  
les  
ins  
ar-

FONDÉE AU CANADA EN 1885

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

### "VATICAN"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de messe scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande

tes.

handeliers  
ure artis-  
n argent.  
nis inalté-

AL.

GNONS  
métrople.

EC



## La Compagnie Gauthier & Frère

— INCORPORÉE —

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1808, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

— Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction. —

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

ACHETEZ

VOS

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUEBEC.

re  
S  
raux  
liste  
tion  
glise  
PP.  
bec,  
du  
re-  
i.  
ée  
EC

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC:

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.  
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.  
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.  
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS:

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).  
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est papé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.